

Rencontre de la FSU Aquitaine avec le Recteur – 1 juin 2015

Le recteur de l'Académie de Bordeaux a été nommé « Recteur coordonnateur » des 3 académies dans la perspective de l'adaptation des services de l'Éducation Nationale à la nouvelle grande région.

Dans ce cadre, il s'est rendu à Limoges et Poitiers et il a reçu dans chaque académie les organisations présentes en CTA. Voici le compte rendu de notre rencontre : notre introduction rapide et les quelques points intéressants repérables au milieu d'un discours langue de bois bien rodé et lorsqu'il n'esquivait pas complètement nos questions.

Introduction FSU :

La FSU est opposé à cette fusion des régions. Nos raisons ne sont pas un refus d'une réorganisation territoriale mais s'articule autour de trois arguments essentiels :

- Les véritables motivations de cette fusion ne sont pas liées à une préoccupation de bien être des habitants mais à des considérations économiques que nous ne partageons pas : renforcer une Europe libérale, terrain de jeux économiques pour les multinationales, organisée en grandes régions autonomes et concurrentes et accompagnée d'un dépérissement des états.
Avec les inévitables mutualisations, la fusion va entraîner des suppressions de postes par économie d'échelle.
- Cette réforme est confuse, bâclée. La prise de décision n'est pas digne d'une démocratie car l'impact sur la vie quotidienne des citoyens mérite beaucoup plus qu'un simple débat vite fait à l'Assemblée Nationale et au Sénat et un consultation des élus à travers leurs associations (ARS, ADF, ...). Un tel processus aurait dû faire l'objet d'une construction progressive impliquant l'ensemble des citoyens.
Au contraire, elle va conduire à un éloignement des décisions et un amoindrissement de la capacité d'intervention des représentants des salariés et des citoyens. Cela va aussi faciliter les transferts des missions du service public de l'Etat vers les régions voire des régions vers le privé.
- Cette réforme n'est pas accompagné d'une réforme fiscale ni d'aucun mécanisme de péréquation. Elle va donc entraîner une augmentation des inégalités entre les territoires nationaux et aggraver les injustices actuelles. Les citoyens naîtront peut-être encore libre mais plus égaux.

La FSU est donc bien décidé à engager toutes ses forces pour limiter au maximum les répercussions négatives de cette réforme. Pour nous, il est primordial :

- d'engager une réforme fiscale avec une péréquation nationale pour préserver l'égalité de tous sur le territoire et retrouver une imposition juste et équilibrée, tant pour les citoyens que pour les sociétés.
- De profiter des mutualisations pour renforcer le service public, notamment les services de proximité, et améliorer les conditions de travail des personnels. Depuis quelques années, les conditions de travail des fonctionnaires ne cessent de se dégrader, comme leur pouvoir d'achat. Il serait inacceptable que la fusion entraîne une dégradation supplémentaire.
De plus, les principes du volontariat pour toute mutation, qu'elle soit géographique ou fonctionnelle doit être préservé, sans exception, ni pression.
La gestion se devra d'être transparente et discutée en amont.

Malheureusement, l'expérience, l'actualité, les discours de nombre d'élus ne peuvent que nous inquiéter :

- Quelle crédibilité accordée à des scénarios soit disant ouverts alors qu'un président de région annonce à la presse que Poitiers conserve son Rectorat ?
- Quelle crédibilité à l'annonce que cette réforme ne touchera pas les personnels alors que d'aucun annonce déjà la suppression d'effectifs dans les services financiers, la disparition de certains établissements, inutile sur le nouveau territoire à cause des proximités, ... ?

Points saillants de la discussion :

- Sur le calendrier : le recteur coordonnateur fait remonter les 3 scénarios (1, 2 ou 3 académies) avec les pistes de mise en œuvre pour chacune. Il ne se prononce pas (*sic*). C'est le ministère qui décidera. Nous devrions avoir la décision du MEN à la rentrée ou durant le premier trimestre.
Refus de commenter l'interview du président de la région Poitou-Charentes à la Nouvelle République qui annonce que Ségolène Royal a obtenu le maintien du rectorat à Poitiers.
- Sur les scénarios : Il n'y aura pas d'éclatement d'une académie actuelle, c'est un engagement de la ministre. Il ne peut y avoir que fusion entre 2 académies. Rien n'est exclu. Par contre, le mouvement restera à l'échelle du territoire actuel. S'il y a fusion, le nouveau recteur organisera 2 ou 3 mouvements pour les personnels.
Enfin, le Recteur n'exclut pas que certaines directions puissent être fusionner à l'échelle de la région même s'il y a 2 ou 3 rectorats. Cela peut être le cas de la DAFPIC ou du SAIO par exemple.
Commentaires : Mais la fusion Bordeaux-Poitiers est ridicule. Impensable aussi l'idée que 2 mouvements dans une seule académie puissent durer. Notre sentiment est que l'on va vers 2 académies mais qu'ils n'ont pas encore complètement décidé de quelle fusion, Poitiers Limoges ou Bordeaux-Limoges.
- Sur la nouvelle organisation de l'État : La définition du Recteur est la suivante « Pour tous les services de l'État, le principe retenu est celui de l'assimilation (1 seule région, 1 seule direction) alors que pour l'Éducation de Nationale, le principe est celui de la convergence sans assimilation »
Le MEN a demandé la mise en place d'un comité des recteurs et des SG qui devra réfléchir aux modalités concrètes de

représentation commune de l'Educ. face aux politiques régionales, notamment pour traiter des dossiers communs (numérique, langues régionales, carte des formations, apprentissage,

Le Recteur a nié l'idée des CREN (Comités Régionaux de l'EN). Pour lui, les CAEN sont en appui des politiques académiques, pas des politiques régionales. Il y aura donc autant de CAEN que d'académie et il n'a pas été informé d'un changement de législation à cet égard.

Par contre, il a réaffirmé à deux reprises que la logique de la réforme est que le niveau régional ou académique est le niveau de la construction des stratégies et que le niveau départemental est celui de la mise en œuvre des stratégies. Il y aura donc renforcement du niveau départemental pour le second degré, avec une proximité de gestion. Il a beaucoup insisté sur le fait que c'était le Recteur qui décidait des politiques du 1^{er} degré. Ce qui confirme l'amplification de la mise en application du décret « nouvelle gouvernance »...

Commentaires : nous avons eu l'impression que le projet va avoir d'importantes conséquences tant pour le 1^{er} degré (les DASEN perdent définitivement la main sur les décisions) que du 2nd degré (les DASEN peuvent récupérer la gestion concrète des personnels, notamment les affectations). Impression confirmée d'aller à grands pas vers l'harmonisation de la gestion 1^{er} et 2^e degrés, avec répartition des rôles : au rectorat le pilotage, aux DASEN l'application des décisions...

- Sur les conséquences concrètes pour les personnels administratifs dans les services académiques : Le Recteur a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'y aurait aucune mobilité géographique imposée. Par contre, il n'exclut pas la nécessité de mobilité fonctionnelle entre les services. Ainsi, si il y a fusion, on peut concevoir que l'ancien rectorat garderait une partie des services mutualisés pour la nouvelle académie. Comme pour les autres services de l'État, la moyenne d'âge des agents plaide en faveur d'une solution en douceur, en jouant sur les départs à la retraite. Le recteur a rappelé que que l'administration doit avoir la capacité de s'adapter aux décisions politiques, sans position défavorable pour les personnels.

Commentaires : un échange a eu lieu sur la souffrance des collègues travaillant dans les fonctions supports (rectorat et DSDEN). Le Recteur nie en utilisant l'enquête CHSCT mais ne dit mot quand on lui renvoie l'indicateur des demandes de mutations. D'autres souffrances sont à prévoir pour les personnels administratifs.

L'échange a duré 1h30 environ.